

GRILLES TARIFAIRES SEJOURS SRIAS IDF – TOUSSAINT 2021

Iles du Frioul 24 au 30 octobre 2021 Barèmes des aides financières	Participation SRIAS par séjour	Reste à charge de l'agent	Total par séjour
QF 1 - < 10 000	520 €	175 €	695 €
QF 2 – de 10 001 à 15 000	430 €	265 €	695 €
QF 3 – de 15 001 à 24 000	300 €	395 €	695 €
QF 4 - > 24 001	170 €	525 €	695 €

Cap Brun/Toulon 24 au 30 octobre 2021 Barèmes des aides financières	Participation SRIAS par séjour	Reste à charge de l'agent	Total par séjour
QF 1 - < 10 000	520 €	170 €	690 €
QF 2 – de 10 001 à 15 000	430 €	260 €	690 €
QF 3 – de 15 001 à 24 000	300 €	390 €	690 €
QF 4 - > 24 001	170 €	520 €	690 €

L'aide financière de la SRIAS est calculée avant déduction des autres subventions éventuelles.